



République Française  
Département  
Sarthe

**Extrait du registre  
des délibérations de la commune du Grand-Lucé  
séance du 11 Février 2010**

L' an deux mille dix et le onze Février à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, la Mairie, sous la présidence de Pascal DUPUIS, Maire.

Présents : M. DUPUIS Pascal, Maire, Mmes : GENDRON Brigitte, MERCIER Nadine, MM : BEAUNÉ Olivier, BREBION Patrice, CHIRON Jean-Pierre, DESOEUVRE Joël, GUET Patrick, LEBERT Thierry, LEONARD Jérôme, ORY Gilbert, ROBIL Jarno

Absent(s) : Mme THIBOUS-SZPIRGLAS Françoise, MM : RAHAL Joseph, SAVARD Olivier  
Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : TONDEUX Marie-France, à M. DESOEUVRE Joël, TRIBALLIER Marie-Thérèse à M. LEBERT Thierry,  
Excusé(s) : Mme CHARTIER Sylvie

M. LEBERT Thierry a été élu(e) secrétaire

Nombre de membres

- En exercice : 18
- Présents : 12
- Votants :

Date de la convocation : 5 Février 2010

Date d'affichage : 5 Février 2010

**SOMMAIRE**

- *CONVENTION CENTRE SOCIAL 2010*
- *TARIFS DROIT de PLACE*
- *CRÉATION COMMISSION SUBVENTIONS COMMUNALES*
- *VOTE des TAUX D'IMPOSITION 2010*

\*\*\*\*\*

**Réf : 2010-9 - Objet : CONVENTION CENTRE SOCIAL 2010**

Sur rapport du Maire,

Vu l'action sociale réalisée par le Centre Social du Grand-Lucé en faveur des jeunes en difficulté "16-25 ans",

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés, AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec le Centre Social pour la mise en place de l'action d'insertion sociale et professionnelle des 16-25 ans, pour 2010.

DIT que les dépenses entraînées par ces chantiers seront imputées au Compte 6184.

A la majorité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

\*\*\*\*\*

**Réf : 2010-10 - Objet : TARIFS DROIT de PLACE**

Le Maire expose au Conseil Municipal de baisser des tarifs, la demande faite par les forains,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- DÉCIDE :

- de baisser le droit de place de 2,70 à 2,50 € (forfait 10 ml) pour les marchand abonnés
- de baisser le branchement électrique de 2,25 € à 2 €.
- d'appliquer ces nouveaux tarifs au 1er Mars 2010.

Les autres tarifs restent inchangés, à savoir :

Marchands non abonnés ou de passage

- jour de marché : 0-10 ml (forfait) 3,50€ et +10ml = 0,82 € ml suppl
- jour de foire : 0-10 ml = (forfait) 5,15€ et +10ml = 0,82 € ml suppl
- Attractions foraines (forfait) 1,12 €

A la majorité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 1)

\*\*\*\*\*

**Réf : 2010-11 - Objet : CRÉATION COMMISSION SUBVENTIONS COMMUNALES**

Le Maire propose la création d'une nouvelle commission qui étudiera les demandes de subventions avant de les soumettre au Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- DÉCIDE de créer une commission subventions communales composée de :

- Pascal DUPUIS
- Gilbert ORY
- Joël DESOEUVRE
- Nadine MERCIER
- Brigitte GENDRON
- Patrice BREBION
- Jérôme LÉONARD

A la majorité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

\*\*\*\*\*

**Réf : 2010-12 - Objet : VOTE des TAUX D'IMPOSITION 2010**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts,

Vu la décision de la commission des finances du 25 Janvier 2010,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents et représentés,

DÉCIDE d'augmenter les taux d'imposition de 2 % pour l'année 2010, comme suit :

- TH : 20,73 %

- TFB : 25,39 %

- TNB : 47,48 %

- TP : 13,46 %

A la majorité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

\*\*\*\*\*

Questions diverses :

Questions diverses.

Une erreur sur le précédent Conseil Municipal du 29 Janvier 2010 a été faite : Vote de la délibération 2010-8 Déneigement des trottoirs : Pour :15 Contre : 1.

1 - Terrain Multisports : Subvention sera demandée dans le cadre de la DGE 2010

2 - AGORESPACE a été choisi pour la réalisation du terrain Multisports.

3 - Menuiseries de l'Ecole Primaire : demande de subvention sera faite auprès de Mme PAVY.

4 - DALKIA a été retiré de l'ordre du jour

5 - Subvention HAÏTI : dossier transmis au C.C.A.S.

La séance est levée à 1:00

MERCIER Nadine

GENDRON Brigitte

DUPUIS Pascal

DESOEUVRE Joël

ORY Gilbert

ROBIL Jarno

LEBERT Thierry

BREBION Patrice

CHIRON Jean-Pierre

LEONARD Jérôme

BEAUNÉ Olivier

GUET Patrick